

<u>Référence du marché</u> : 2024-003 – Construction d'une salle annexe Sport-Culture-Evènement à la salle polyvalente existante.

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

# **IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE**

Commune de Mours (Val d'Oise)

1 bis rue de Nointel

95260 MOURS

Tél: 01.30.28.75.11

## **OBJET DU MARCHÉ**

Maîtrise d'œuvre pour des travaux de construction d'une salle annexe à la salle polyvalente existante.

Le présent marché s'inscrit dans le Projet de construction agrandissement de la salle polyvalente faisant suite à sa réhabilitation intérieure en 2022-2023.

L'objet du marché est détaillé dans l'article 1 du CCAP.

## **DÉLAI D'ÉXÉCUTION DU MARCHÉ**

Le délai global d'exécution est fixé dans le CCAP et estimé à 18 mois.

Le détail est précisé dans les pièces constitutives du dossier d'appel d'offres par un macro-planning.

## **PROCÉDURE**

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique.

#### CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

Page 1 sur 2

Le prix, offre financière : 40%Références RE 2020 : 30 %

- Références bâtiments sportifs et culturels : 20 %

- Respect du planning et de l'enveloppe financière prévisionnelle : 10 %

<u>Tél</u>: 01.30.28.75.11 <u>Fax</u>: 01.34.70.02.79 <u>Site</u>: <u>www.ville-mours.fr</u> <u>courriel</u>: <u>maire-mours@ville-mours.fr</u>

Les candidats ne sont pas autorisés à proposer des variantes mais peuvent proposer des missions complémentaires.

#### **DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

#### Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

Mairie de Mours 1 bis rue de Nointel 95260 MOURS Tél: 01.30.28.75.11

Mail: secretaire.generale@ville-mours.fr

La visite des lieux, obligatoire, doit être demandée par le candidat soumissionnaire sur rendez-vous auprès de Madame la Secrétaire générale de mairie (Tél : 01.30.28.75.11). A l'issue de la visite une attestation sera délivrée par le pouvoir adjudicateur et devra être joint au dossier du soumissionnaire.

## MODALITÉ DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Par téléchargement gratuit sur le site internet des marchés publics : www.marches-securises.fr.

#### **DATE LIMITE DES OFFRES**

Vendredi 3 mai 2024 à 16 h 00.

### **CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES**

Les offres doivent être déposées sur le site internet des marchés publics : www.marches-securises.fr.

Les offres doivent être rédigées en langue française.

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

\*\*\*\*\*\* FIN DU DOCUMENT -----\*\*\*\*

<u>Tél</u>: 01.30.28.75.11 <u>Fax</u>: 01.34.70.02.79 <u>Site</u>: <u>www.ville-mours.fr</u> <u>courriel</u>: <u>maire-mours@ville-mours.fr</u>

Page 2 sur 2